



MAIRIE DE  
LOISON-SOUS-LENS  
62218

☎ : 03.21.13.03.48  
@ : loison-sous-lens.fr



Envoyé en préfecture le 04/05/2026  
Reçu en préfecture le 04/05/2026  
Publié le  
ID : 062-216205237-20260504-DEL\_CCAS\_016-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

L'an Deux Mil Vingt Six, le 24 Avril,  
Le Conseil d'Administration s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances,  
Sous la Présidence de Monsieur Fabrice TREPCZYNSKI,  
En suite de convocation en date du 8 Avril  
Dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie,  
ETAIENT PRESENTS : Tous les membres du Conseil d'Administration en exercice à  
l'exception de Madame Catherine WILLE, Messieurs Georgio BELCIO et Kévin LEBLOND  
absent(es) excusé(es),

Madame Christelle LION est élue secrétaire de séance.

**Objet : Vote du budget primitif 2026**

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L2311-1 et L2312-1 et suivants,  
Considérant la teneur du débat, portant sur les orientations budgétaires, qui s'est déroulé lors de la séance du Conseil d'Administration du 24 Avril,  
Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Fabrice TREPCZYNSKI, Président du Centre Communal d'Action Sociale,  
Vu le projet de budget primitif pour l'exercice 2026 soumis au vote,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

**Vote pour : 12**

**Vote contre : 0**

**Abstentions : 0**

- **Adopte le Budget primitif 2026** qui s'équilibre en recettes et en dépenses comme suit :

<b>RECETTES</b>	
<b>Section de fonctionnement</b>	<b>78 757,88 €</b>
<b>Section d'investissement</b>	<b>32 442,34 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>111 200,22 €</b>
<b>DEPENSES</b>	
<b>Section de fonctionnement</b>	<b>78 757,88 €</b>
<b>Section d'investissement</b>	<b>32 442,34 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>111 200,22 €</b>

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits  
Loison-sous-Lens, le 24 Avril 2026



Le Maire,

**Fabrice TREPCZYNSKI**